



Maître d'Ouvrage	Communauté de Communes PUISAYE FORTERRE
Mandataire	NIEVRE AMENAGEMENT
Opération	2184 – EMA CNIFOP
Marché n°	

MARCHÉ DE TRAVAUX

PRÉSENTATION DE L'AVENANT N°1

1 DONNÉES DU MARCHÉ

N° du marché	M22.070
Lot	14 - Electricité
Titulaire du marché	TECHNIC ELEC 58
Montant initial du marché	171 000 € HT

2 TRAVAUX MODIFICATIFS

2.1 Travaux suivant devis n° 240244 du 312/03/2024

Objet : Alarme type 3

Justification :

Suite à la réunion du 20/12/24 avec l'EMA CNIFOP, futur gestionnaire : présence de locations à la semaine. Reclassement en foyers logements nécessitant une alarme de type 4 (minimum réglementaire). Compte tenu de la spécificité des bâtiments, le BET MACOUIN a prescrit un équipement de type 3 :

- Il n'existe pas de matériel étanche en type 4.
- Absence de centrale d'alarme en type 3 : le gestionnaire n'a pas de permanence dans les bâtiments.

3 INCIDENCE FINANCIÈRE GLOBALE

Incidence financière globale de l'avenant : 11 291,56 € HT

Récapitulatif	Montant HT	% par rapport au montant initial	% cumulé par rapport au montant initial
Montant initial	171 000,00 €		

Avenants précédents	€	%	%
Avenant n° 1	11 291.56 €	6.60 %	6.60 %
Montant Total	182 291.56 €	6.60 %	6.60 %

4 INCIDENCE SUR LES DÉLAIS

Le délai global du marché n'est pas modifié.

5 PIÈCES JOINTES

Devis n° 240244 du 312/03/2024

Établi par le maître d'œuvre

A Bourges, le 18/04/2024

Signature


Atelier GAUCHERY-RADIGUE
Parc Comitec - 1 rue J.F. Champollion 18000 Bourges
Tél. 02 48 20 02 54 / Fax 02 48 20 56 06



SAS TECHNIC ELEC 58

31 Boulevard du Pré Plantin

58000 Nevers

Tél. : 03 86 57 56 33 - Fax : 03 86 57 55 76

technic.e.58@wanadoo.fr

RCS Nevers : 398 711 283

Electricité Générale Courants Forts et Faibles

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 089-200067130-20240617-103_2024-DE

S²DEVIS
N° 240244

- RB -

Date : 12/03/2024

Adresse chantier :

EMA CNIFOP

21 route de Saint-Sauveur

58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

NIEVRE AMENAGEMENT

M. PRIMOT Jerome

11 rue Bovet

CS 50001

58027 NEVERS CEDEX

Objet : Alarme incendie Type 3

Désignation	U	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
Fourniture et pose de BAAS MA IP65	Ens	12,00	407,01	4 884,12	20,00
Fourniture et pose de BAAS MA	Ens	1,00	359,94	359,94	20,00
Fourniture et pose de DM IP66	Ens	10,00	251,11	2 511,10	20,00
Cablerie de l'ensemble	Ens	1,00	3 536,40	3 536,40	20,00

Clause de réserve de propriété : Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal. Le défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Durée de validité du devis : 3 mois

Devis gratuit

30% d'acompte à la signature du devis

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00 %	11 291,56 €	2 258,31 €

Total HT 11 291,56 €

Total TVA 2 258,31 €

Total TTC 13 549,87 €

Dont Eco-participation 0,00 €

Veuillez nous retourner ce devis daté, signé et précédé de la mention "Lu et approuvé, Bon pour accord".

Date :

Signature Client :



5911et 5912 : Installations photovoltaïques

SAS TECHNIC ELEC 58 SAS au capital de 120 000,00 € - Siret 398 711 283 00026 RCS Nevers

Code APE 4321A - Numéro de TVA Intracommunautaire FR89398711283

Société assurée auprès de la compagnie AVIVA - 77 Rue PV Couturier 58000 Nevers - au titre de la garantie décennale

CHE: chauffage électrique + SPV; photovoltaïque



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit, de la part de l'acheteur, l'acceptation de nos conditions générales de ventes ci-dessous stipulées.

I - PRIX

Nos prix correspondent au tarif en vigueur au jour de la vente. Les travaux d'installation font l'objet d'un devis détaillé, soumis à l'acceptation du client.

L'exécution de tous travaux supplémentaires demandés par le client en cours d'exécution et non prévus au devis, donne lieu à une facturation complémentaire.

II - DELAIS

Les délais de d'exécution des travaux sont donnés à titre indicatif, et sauf imprévus, ils ne constituent aucun engagement de la part de la SAS TECHNIC ELEC 58.

Tout retard ne pourra constituer une cause de résiliation de la commande, ni ouvrir droit à des dommages intérêts au profit du client ou du maître d'ouvrage.

Il en est de même en cas de dépassement des délais d'exécution des chantiers, lorsque les retards sont occasionnés par des situations de force majeure non imputables à l'entreprise, tels que des difficultés techniques non connues et imprévisibles, des retards apportés par les autres corps de métiers intervenant sur le chantier, l'exécution de travaux complémentaires à la demande du client, des retards apportés par les fournisseurs dans la livraison des matériels, des pénuries dans l'approvisionnement, des grèves, etc, cette liste n'étant pas limitative.

III - GARANTIES

La SAS TECHNIC ELEC 58 ne peut être tenue responsable que dans la limite des garanties accordées par les constructeurs et fournisseurs des différents matériels distribués.

IV - PAIEMENT

Nos matériels et travaux sont payables au comptant, au moment de leur délivrance ou dès exécution.

Les travaux réalisés sur devis donnent lieu à paiement d'un acompte de 30%, versé à la date de l'acceptation du devis par le client.

Selon l'importance du chantier, il peut être stipulé plusieurs

échéances à des dates déterminées en fonction de l'état d'avancement des travaux.

Le non-paiement à l'une des échéances stipulées, autorise l'entreprise à interrompre les travaux.

Le solde est payable à la date d'achèvement du chantier, à réception de la facture.

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant.

En cas de dépassement du délai de paiement, un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliqué.

En application du décret n°2012-1115 du 2 décembre 2012, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40.00 € sera réclamée pour toutes les factures qui ne seront pas payées dans les délais prévus. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à 40.00 €, une indemnisation complémentaire sera réclamée sur justificatif.

V – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux.

Le responsable du traitement des données est la SAS TECHNIC ELEC 58, 31 boulevard du Pré Plantin – 58000 NEVERS (e-mail : technic.e.58@wanadoo.fr).

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés responsables de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).